



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 15-INT-333

Déposé le : 20.01.15

Scanné le : _____

Art. 115 et 116 LGC L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).

Délai de réponse dès le renvoi au CE : trois mois.

Titre de l'interpellation

Les Ateliers du Funambule sur le fil du rasoir ?

Texte déposé

Certaines difficultés psychologiques se révèlent particulièrement handicapantes à l'adolescence et elles peuvent réduire significativement les capacités d'autonomie et d'insertion du jeune en pénalisant ses perspectives d'avenir.

Certes, de nombreuses structures d'interventions éducatives, scolaires et thérapeutiques existent mais, parfois, des jeunes en ruptures sociales peuvent ne pas bénéficier de ces structures souvent à cause de leurs blessures qui les amènent à se méfier des professionnels.

Les Ateliers Thérapeutique du Funambule apportent une solution originale d'ateliers ou la rencontre se fait entre un jeune et un adulte passionné par un art. Cette rencontre est dégagée de tout objectifs de soins, ceux-ci n'intervenant que dans un deuxième temps.

En effet, une fois le lien établi, psychologues, ergothérapeutes et médecins participent à l'évolution du jeune.

Depuis l'ouverture des Ateliers du Funambule en 2010, les résultats de ce type de prise en charge sont très encourageants. Ces Ateliers ont accueilli plus de 70 jeunes sur une durée moyenne de 8 mois.

Le gain pour chaque jeune est manifeste notamment en termes de reprises d'activités puisque 33 % ont repris une formation à la sortie du Funambule. Pour les autres l'on peut estimer que le travail effectué au Funambule leur apporte une reprise de confiance envers l'adulte et pourrait leur permettre ainsi d'accéder plus aisément aux structures d'interventions éducatives vaudoises.

Aussi je me permets de poser la question suivante au Conseil d'État :

- **Peut-on espérer que cette démarche, initiée en 2010, perdure dans les années à venir ?**

Commentaire(s)

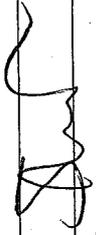
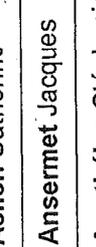
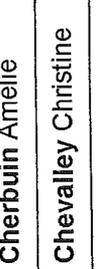
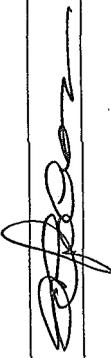
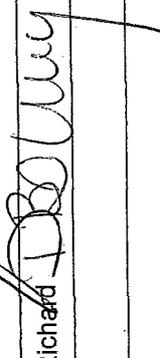
Conclusions
Souhaite développer Ne souhaite pas développer

Nom et prénom de l'auteur :
Hurni Véronique
Signature :

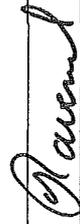

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :
Signature(s) :

Prilly, le 20 janvier 2015

Liste des députés signataires – état au 26 août 2014

| | | | | | |
|-------------------------|---|-------------------------|---|---------------------------|---|
| Aellen Catherine |  | Chappuis Laurent | | Edgenberger Julien | |
| Ansermet Jacques |  | Cherbuin Amélie |  | Ehrwein Nihan Céline |  |
| Apothéloz Stéphanie | | Chevalley Christine |  | Epars Olivier |  |
| Attinger Doepper Claire | | Chollet Jean-Luc | | Favrod Pierre-Alain | |
| Aubert Mireille | | Chollet Jean-Marc | | Ferrari Yves | |
| Baehler Bech Anne | | Christen Jérôme | | Freymond Cantone Fabienne | |
| Ballif Laurent | | Christin Dominique-Ella |  | Gander Hugues | |
| Bendahan Samuel | | Collet Michel | | Genton Jean-Marc | |
| Berthoud Alexandre |  | Cornamusaz Philippe | | Germain Philippe | |
| Bezengon Jean-Luc | | Courdesse Régis | | Glauser Alice |  |
| Blanc Mathieu |  | Creteigny Gérald | | Glauser Nicolas | |
| Bolay Guy-Philippe | | Creteigny Laurence |  | Golaz Olivier |  |
| Bonny Dominique-Richard |  | Crottaz Brigitte | | Grandjean Pierre | |
| Borloz Frédéric | | De Montmollin Martial | | Grobéty Philippe | |
| Bory Marc-André | | Debluè François | | Guignard Pierre |  |
| Bovay Alain | | Démétriadès Alexandre | | Haldy Jacques | |
| Brélaz Daniel |  | Desmeules Michel | | Haurly Jacques-André | |
| Brélaz François | | Despot Fabienne | | Hurni Véronique |  |
| Buffat Marc-Olivier | | Devaud Grégory | | Indumi Valérie | |
| Buffat Michaël | | Divorine Didier | | Jaccoud Jessica | |
| Butera Sonya | | Dolivo Jean-Michel | | Jaquet-Berger Christiane | |
| Cachin Jean-François | | Ducommun Philippe | | Jaquier Rémy |  |
| Calpini Christa | | Dupontet Aline | | Jobin Philippe | |
| Capt Gloria | | Durussel José |  | Jungclaus Delarze Suzanne | |
| Chapalay Albert | | Duvoisin Ginette | | Kappeler Hans Rudolf |  |

Liste des députés signataires – état au 26 août 2014

| | | |
|--|--|--|
| Kernen Olivier | Nicolet Jacques | Rydlo Alexandre |
| Kunze Christian | Nicolet Jean-Marc | Schaller Graziella |
| Labouchère Catherine | Oran Marc  | Schobinger Bastien |
| Lachat Patricia | Papilloud Anne | Schwaar Valérie |
| Luisier Christelle | Payot François | Schwab Claude |
| Mahaim Raphaël | Pernoud Pierre-André  | Sonnay Eric |
| Maillefer Denis-Olivier | Perrin Jacques | Sordet Jean-Marc  |
| Manzini Pascale | Pidoux Jean-Yves | Surer Jean-Marie |
| Marion Axel | Pillonel Cédric | Thuillard Jean-François |
| Martin Josée  | Podio Sylvie | Tosato Oscar |
| Mattenberger Nicolas | Probst Delphine | Treboux Maurice  |
| Matter Claude | Randin Philippe | Trolliet Daniel  |
| Mayor Olivier | Rapaz Pierre-Yves | Tschopp Jean |
| Meienberger Daniel | Ravenel Yves  | Uffer Filip |
| Meldem Martine  | Renaud Michel | Venizelos Vassilis |
| Melly Serge  | Rey-Marion Alette | Voiblet Claude-Alain |
| Meyer Roxanne | Rezso Stéphane | Volet Pierre  |
| Miéville Laurent | Richard Claire | Vuarnoz Annick |
| Miéville Michel | Riesen Werner | Vuillemin Philippe  |
| Modoux Philippe | Rochat Nicolas  | Weber-Jobé Monique |
| Mojon Gérard | Romano Myriam | Wehrli Laurent  |
| Montangero Stéphane | Roulet Catherine  | Wüthrich Andreas |
| Mossi Michele | Roulet-Grin Pierrette | Wyssa Claudine |
| Neiryck Jacques | Rubattel Denis | Yersin Jean-Robert |
| Neyroud Maurice | Ruch Daniel  | Züger Eric |

ANNEXE

Les Ateliers Thérapeutiques du Funambule

SUPEA
Département de Psychiatrie du CHUV
Ch. des Avelines 12
1004 Lausanne



Le Funambule est une structure du Service Universitaire de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent (SUPEA).

Cette unité fonctionne depuis juin 2010 et accueille des jeunes de 10 à 18 ans présentant des troubles psychiques qui freinent ou empêchent leur intégration scolaire ou professionnelle.

Ces ateliers leur proposent une activité de médiation encadrée par des professionnels, de telle sorte que leur accès aux soins psychiques soit facilité.

Constatant les changements apparus dans les difficultés des adolescents, le monde socio-éducatif et scolaire s'est adapté proposant de nombreux nouveaux chemins possibles. Malheureusement, les troubles des conduites qu'ils soient dans l'agir ou dans la consommation massive de substances, comportent une composante psychopathologique non négligeable. Dans ces cas, une intervention conjointe et coordonnée entre la psychiatrie, l'action éducative et le milieu scolaire représente une réponse efficace à l'impasse dans laquelle se trouve le jeune.

Objectifs des Ateliers Thérapeutiques :

Les jeunes dont il est question sont parfois déjà en traitement pédopsychiatrique ambulatoire ou en lien avec un programme de prévention (DEPART, MATAS, EMA, DIOP...) mais ce suivi ne suffit pas à leur faire reprendre une activité de formation ou leur vie sociale. Souvent vulnérables à des comportements d'addiction ou de violence, ou sujet à l'inhibition, à la phobie scolaire ou au retrait social, le Funambule est un des rares lieux leur proposant de s'arrêter sur leur situation pour mieux comprendre leurs difficultés, se réapproprier leur avenir ou réapprendre à « fonctionner ». C'est ce que proposent Ces Ateliers Thérapeutiques au moyen d'activités en groupe ritualisées, encadrée par des professionnels du SUPEA.

Les liens avec le réseau existant autour du patient constituent un élément central de cette prise en charge qui vise à compléter le suivi ambulatoire et social, à remettre le jeune en situation d'expérimentation, sans notion de jugement ou de performance. Les Ateliers proposent donc au jeune un contexte permettant de lui redonner des capacités de penser et de se réapproprier sa progression.

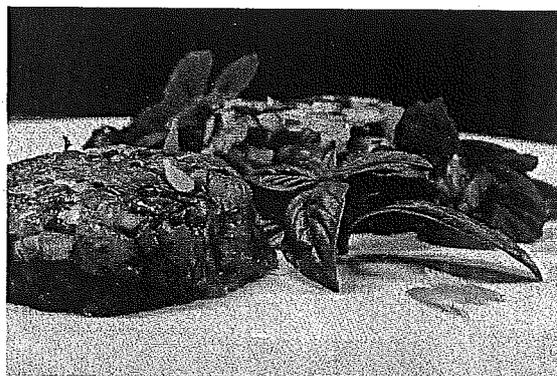


Le jeune s'engage pour une participation de trois mois puis, en accord avec le thérapeute, il poursuit sa prise en charge au Funambule le temps nécessaire.

Description de l'activité :

La structure propose deux jours d'ouverture hebdomadaire avec des contenus d'ateliers représentant les axes de la créativité, de l'expression et de la mise en situation de groupe. Au Funambule, chaque atelier est animé par un professionnel de la matière proposée. Un cuisinier, une conteuse, un écrivain, une céramiste, un peintre et un réalisateur apportent leur passion dans ces ateliers et permettent au jeune d'être guidé dans la découverte d'une activité de médiation thérapeutique.

Le fait d'avoir recours à des intervenants extérieurs permet une rencontre entre le jeune et un professionnel, et cela facilite grandement l'alliance que pourra créer le jeune non plus avec le côté thérapeutique uniquement, mais avec une personne qui représente la connaissance d'un art ou d'un domaine d'activité attractif.



Patients concernés :

Certains enfants ou adolescents de 10 à 13 ans, encore soumis à la scolarité obligatoire se trouvent dans des situations de désinvestissement massif de leur scolarité et de tout autre projet proposé par leur famille, par les services sociaux, foyers, institutions scolaire ou autres.

D'autres jeunes entre 13 et 18 ans se trouvent déjà dans une situation de désinsertion massive, malgré les efforts des services sociaux et autres intervenants.

Entre le suivi ambulatoire et la prise en charge en Centre de Jour ou en Hôpital Psychiatrique pour Adolescent, il existe peu de structures permettant au jeune de continuer le travail entrepris et de bénéficier d'autres activités thérapeutiques alimentant son travail psychique.

Si le patient est déjà suivi par un thérapeute privé ou au SUPEA, ce dernier reste impliqués dans les choix de prises en charge. Les jeunes se trouveront le plus souvent dans une phase d'arrêt de progression ou de régression, de non-activité. Dans le cadre de sa prise en charge au Funambule, Il est nécessaire que le patient et son entourage familial soient au bénéfice d'un encadrement social, éducatif ou thérapeutique, et que ce réseau soit partie prenante du traitement.

Description des ateliers

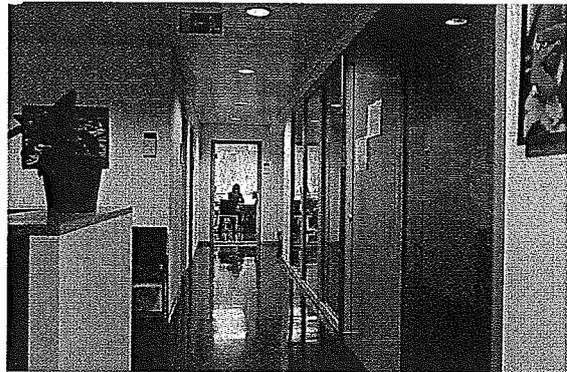


Cuisine

Dans un contexte d'activité structurée, entouré par un cuisinier et une ergothérapeute, l'atelier cuisine permet au

jeune de développer ses sens et sa créativité lors de la réalisation et de la dégustation d'un repas qu'il partagera avec les autres jeunes et les intervenants.

Des moments ritualisés en début et en fin d'atelier permettent au patient de partager son vécu, ses envies aussi bien que ses facilités ou difficultés au sein de l'activité ou du groupe. L'acquisition concrète de la capacité de préparer des plats agréables tant sur le plan gustatif que visuel, combinée avec le fait de réussir un repas et de le proposer aux autres, et les retours que cela implique. La planification et l'organisation des tâches étant indispensables, elles soutiennent le processus de structuration de la pensée, tout en prenant place dans un environnement créatif au sein duquel les essais, les tentatives et les propositions sont favorisés. Passer du projet à la réalisation concrète en une seule séance permet au jeune de terminer une entreprise et d'en tirer un bénéfice immédiat et valorisant.

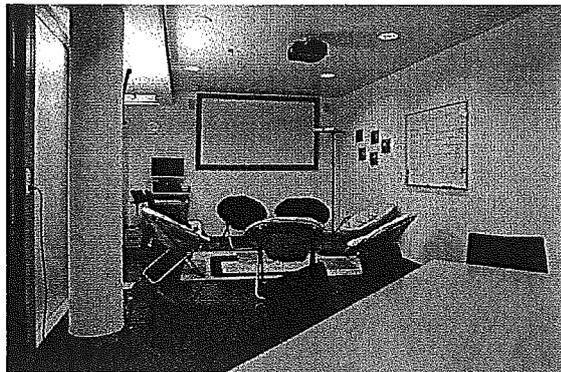


Contes

L'utilisation des contes dans le travail thérapeutique avec des enfants et des adolescents s'est généralisée dans les structures institutionnelles.

Le conte met en mouvement l'imaginaire de l'enfant et lui permet de faire des liens avec ses rêves, ses craintes ou ses projets de vie. Suite à l'écoute d'un conte, il leur est proposé un échange en groupe

dans la création d'une histoire en commun à l'aide de supports visuels sous forme d'image. Le but de l'atelier est donc de stimuler l'imaginaire, l'écoute et de laisser un espace aux projections de chacun.



Cinéma

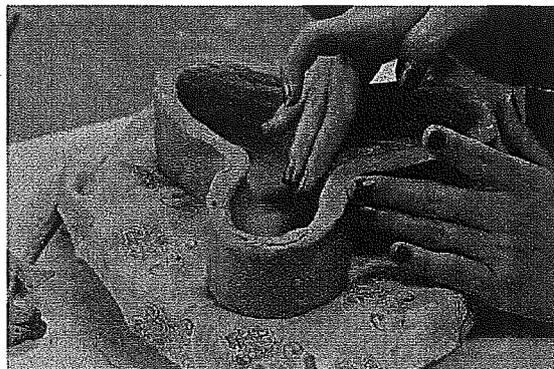
Les adolescents à qui cet atelier est destiné se trouvent dans une impasse, dans l'incapacité d'envisager la création de leur destinée propre, en rupture scolaire, en rupture de liens, en rupture de pensée. Sous la forme d'un « sujets négatifs » (J-P. Klein), ils décrivent ce qu'ils ne peuvent, ne savent, ne doivent ou ne veulent pas. Le rôle d'une thérapie est de les conduire à devenir « sujets de quête », sujets en construction d'identité.

Les participants sont amenés à réaliser un film personnel (clip, documentaire, reportage, animation, fiction ou autre) sur la base d'exemples visionnés dans le cadre de l'atelier. En fonction des besoins de chaque projet, une petite équipe de tournage pourra être constituée avec les différents participants pour assurer toutes les étapes de la production du projet, de l'écriture du scénario au montage final.

« Je crois à la force du cinéma pour traiter nos obsessions. Non pas que le cinéma se doit d'être thérapeutique mais il pousse l'auteur à aller chercher au fond de soi les clés de lecture qui l'amèneront à partager

une vision personnelle du monde qui l'entoure ».

David Maye



Céramique

Le contact avec l'argile est une véritable rencontre où il faut apprendre à connaître la matière : ses possibilités mais également ses limites.

La céramique permet, sans compétences particulières, d'aboutir à un résultat intéressant et élaboré.

Aussi, à travers cet atelier, les adolescents peuvent se projeter et concrétiser un objet personnalisé en quelques séances.

En groupe, l'adolescent est stimulé car chacun envisage un projet personnel et échange avec ses pairs. Cet atelier permet de revivre en groupe, de partager des expériences de vie où le respect de l'autre est primordial.

Retrouver un rythme, produire quelque chose de concret en utilisant son imaginaire ainsi qu'une pratique manuelle, permet une revalorisation individuelle du participant.

Cet atelier se doit rassurant et contenant avec un cadre de base devant permettre l'aboutissement de leur création. Ils sont sollicités dans leurs propres ressources, et leurs actions, productions et réflexions sont valorisées.

La pratique de l'argile, activité calme, favorise le dialogue. Tout type de discussion peut être abordé dans le

respect de chacun par rapport à son histoire de vie, la confidentialité étant rappelée.

L'accompagnement est donc primordial afin que l'adolescent puisse réaliser un objet en fonction de ses propres attentes.

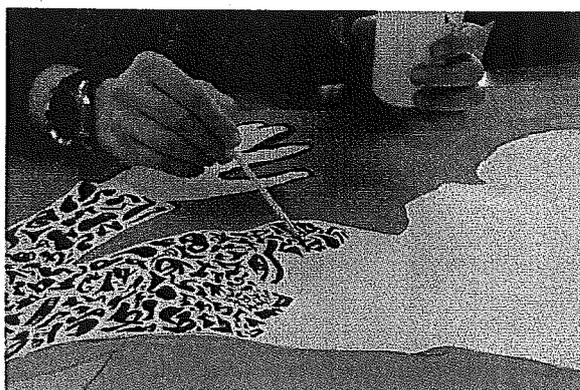
En concrétisant son idée et en voyant cette dernière valorisée, le jeune pourra prendre conscience de sa capacité à mener à bien et à terme un projet.



Écriture

Créer des histoires, des personnages, des univers, avec l'appui des animatrices. Ou choisir de s'essayer au poème, au texte de rap, au sketch. Jouer avec les mots. Ecrire en liberté, sur son chemin individuel. Partager ses textes avec le groupe, si on a envie. Laisser une trace...

Des techniques de collage, à partir de magazines découpés, mots, images, planches de BD, sont aussi proposées pour susciter l'inspiration ou trouver comment continuer un texte réalisé individuellement.



Art-création

En collaboration avec l'artiste peintre, l'atelier se conçoit comme un espace d'échange et de dialogue, pour réaliser un travail de création (peinture et dessin).

Pour permettre au jeune de s'exprimer le plus librement possible, un nouveau thème est proposé à chaque séance et à la fin de l'activité, les œuvres sont accrochées aux murs de l'atelier.

Cette rencontre se conçoit comme un moment de plaisir autour d'une production artistique collective ou individuelle.

